

CARTE de MEMBRE 20.

délivrée à

Nom
Prénom
Né le
Rue N°
Code postal
Localité



Les AMIS de la MEHAIGNE

www.amisdelamehaigne.be

*Amis pêcheurs, respectez le poisson,
remettez à l'eau les prises que
vous ne consommez pas.*

au Président : JAMOULLE E.
Téi. 019 69 90 81
GSM 0478 45 80 76

N.B. - Voir législation en cours sur les
rivières situées au nord du sillon
SAMBRE et MEUSE.

RECOMMANDATIONS :

Afin de rétablir l'équilibre écologique de la
rivière, nous recommandons aux pêcheurs

**Demande de carte de Membre pour la Fédération
Royale des Amis de la Mehaigne et de la Soëhle par
le biais du site www.amisdelamehaigne.be.**

Ce formulaire rempli peut être renvoyé par e-mail à
info@amisdelamehaigne.be pour initier l'obtention du permis.
Le permis coûte 35 Euros et donne droit de pêche sur tous les
parcours gérés par chacune des 10 sociétés faisant partie de la
Fédération Royale des Amis de la Mehaigne et de la Soëhle
durant l'année civile.

Société de pêche :
Nom : Prénom :
Date de naissance :
Rue : N° :
Code Postal : Localité :
N° Permis Wallon :

*Dès réception du formulaire, nous vous enverrons le compte
sur lequel vous pourrez verser les 37 Euros (35 € + 2 Euros
pour les frais d'envoi). Dès réception de ceux-ci, nous vous
enverrons le document.*

Merci d'avance.

Les amis de la Mehaigne